

Programme Affluents Maritime 2020-2023 : Appel à projets en cours!



Jusqu'au 30 novembre 2021, les organismes publics et privés sont invités à déposer leurs projets au Programme Affluents Maritime, qui soutient des initiatives favorisant le développement durable et la santé environnementale du Saint-Laurent et de ses affluents. Les projets doivent être appuyés par les acteurs du milieu et être développés en collaboration avec différents partenaires.

Quelles sont les modalités de financement?

Le financement du Programme Affluents Maritimes 2020-2023 peut représenter jusqu'à 75% du coût total d'un projet! Les 25% restants peuvent provenir de l'organisme demandeur et des partenaires financiers qui appuient le projet, à l'exception du gouvernement provincial.

Quels types de projets sont admissibles?

Pour obtenir un financement, les projets doivent être réalisés sur l'un des territoires d'intervention admissibles (affluents navigables du Saint-Laurent, affluents non navigables du Saint-Laurent, tributaires des affluents navigables) et s'inscrire dans l'un des champs d'intervention suivant : la protection ou la conservation, la mise en valeur ou l'accès, la restauration, la mobilisation ou la sensibilisation et l'acquisition de connaissances.

Les critères d'admissibilité ont été choisis pour rendre le programme accessible à une grande variété de projets. Les promoteurs sont donc appelés à proposer des techniques d'intervention bien connues au Québec, mais également à faire preuve de créativité en soumettant des projets novateurs.

Des questions?

Pour plus d'information, visitez le [site Internet du ROBVO](#) ou contactez le coordonnateur du programme par [courriel](#).

Le Programme Affluents Maritime du [Fonds d'action Saint-Laurent \(FASL\)](#), coordonné par le [Regroupement des organismes de bassins versants du Québec \(ROBVO\)](#), est soutenu financièrement par le gouvernement du Québec dans le cadre d'Avantage Saint-Laurent, la nouvelle vision maritime du Québec.

